

DOSSIER D'INSCRIPTION

Lycée Privé ORT

Maurice Grynfogel
14, rue Etienne Collongues
31770 COLOMIERS



2015/2016

NOM :

Prénom :

Classe :





LYCEE PRIVE O.R.T.
Maurice Grynfogel
14, rue Etienne Collongues
31770 COLOMIERS
Contact : Sabine MASCIA
☎ : 05.61.15.92.60

PHOTO
A
AGRAFER

ETAT CIVIL DE L'ELEVE

Nom et prénom de l'élève :

Sexe : F M

Né(e) le à

Département

Nationalité : N° Sécurité Sociale

N° INE :

Classe en **2015/2016**:

Langues vivantes : LV1 :

LV2 :

Statut : Externe Demi-pensionnaire Interne

A ne compléter que si l'élève a un mail et un n° de portable

Mail :

N° téléphone portable :

Etablissement fréquenté en 2014-2015

Nom de l'établissement : Type : Privé Public

Classe :

Adresse de l'établissement :

Code postal :

Ville :

ADMINISTRATION – ETAT CIVIL FAMILLE

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

RESPONSABLE DE L'ELEVE

Situation familiale :

Marié(e) Veuf/veuve Divorcé(e) / Séparé(e) Vie Maritale Célibataire

Père

Nom : Prénom :

☎ Portable : ☎ Travail :

Email :@.....

Profession : Société :

Adresse :

Code Postal - Ville :

☎ Domicile :

Nombre d'enfants scolarisés en Collège ou Lycée :

Mère

Nom : Prénom :

☎ Portable : ☎ Travail :

Email :@.....

Profession : Société :

Adresse : **si ≠ père**

Code Postal - Ville :

☎ Domicile :

Nombre d'enfants scolarisés en Collège ou Lycée :

***Pour les parents séparés ou divorcés merci de joindre le jugement faisant apparaître
l'AUTORITE PARENTALE***

VIE SCOLAIRE

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

1 – AUTORISATIONS

STATUT : Externe Demi-pensionnaire Interne

Je soussigné(e)responsable légal de l'élève

en classe de :

Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter l'enceinte de l'établissement lorsqu'il n'a pas cours ou en cas d'absence du professeur après l'accord du bureau de la vie scolaire.

Pour les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde}

Autorise N'autorise pas mon enfant, pour les demi-pensionnaires ou internes à quitter l'enceinte de l'établissement après avoir pris son déjeuner.

Je certifie que mon enfant est couvert(e) par mon assurance « multirisques et responsabilité civile ». Une attestation d'assurance est à joindre au dossier.

Autorise N'autorise pas mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités organisées par l'établissement et accepte que son image puisse apparaître dans le cadre du lycée ou du collège ainsi que sur le site de l'établissement et sur tous les supports de communication de l'ORT.

Autorise le lycée ORT à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ou de maladie survenu à mon enfant pendant les heures de classe ou les sorties organisées par l'école.

Nom et N° de téléphone à appeler en cas d'urgence :

.....

Nom du médecin de famille :N° de téléphone :

Problème de santé de l'enfant :

.....

Contre indications médicales :

.....

Fait àLe Signature :

(Précédé de la mention lu et approuvé)

2 – ENGAGEMENT DES FAMILLES ET DE L'ELEVE

L'inscription engage les parents et l'enfant à respecter le calendrier scolaire, le régime de sortie et le règlement intérieur de l'établissement (A consulter sur le site internet <http://www.toulouse-ort.asso.fr>)

Fait àLe

Signature des familles :
(Précédé de la mention lu et approuvé)

Signature de l'élève :
(Précédé de la mention lu et approuvé)

COMPTABILITE

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

1 – CONDITIONS GENERALES - ENGAGEMENT DE PAIEMENT

1) DUREE DU CONTRAT

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an et engage l'élève et ses parents, ou son tuteur, aux paiements des frais de scolarité. Le présent contrat expire à la fin de l'année scolaire et ne pourra être renouvelé pour la poursuite d'études, qu'après décision de l'équipe pédagogique, et si les parents se sont acquittés de leurs obligations financières.

2) INSCRIPTION

INSCRIPTION AVANT LE DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'inscription ne sera définitive qu'après le dépôt complet du dossier et le versement des sommes correspondantes.

▪ *EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE*

En cas d'inscription en cours d'année scolaire, les frais de scolarité seront dus pour l'année entière. Les frais d'internat et de demi-pension seront calculés au prorata du premier jour du mois en cours (tout mois commencé est dû)

3) DEMI-PENSION

La demi-pension couvre toute la période de scolarité de septembre à juin. Nos tarifs ont été calculés en tenant compte des périodes de stage en entreprise. En conséquence **AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA PRATIQUE**.

4) UNE CARTE MAGNETIQUE d'accès au self est délivrée aux demi-pensionnaires et internes. En cas de perte, la délivrance d'une nouvelle carte sera facturée 5 €

5) RUPTURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

▪ *RUPTURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT A L'INITIATIVE DE LA DIRECTION DE L'ORT*

La direction se réserve le droit de prendre des sanctions, envers tout élève, pour non respect du règlement intérieur ou manque de travail, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive. Dans le cas d'une exclusion définitive, les sommes payées au dépôt du dossier restent acquises à l'établissement. **Les frais de scolarité restent dus pour le trimestre en cours. Les frais de demi-pension et d'internat resteront dus pour le mois en cours.**

▪ *RUPTURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT A L'INITIATIVE DE L'ELEVE OU DE LA FAMILLE*

• **Avant la rentrée scolaire :**

Les sommes payées au dépôt du dossier, au titre de la scolarité, restent acquises définitivement par l'établissement.

• **Après la rentrée scolaire :**

Les frais de scolarité restent dus pour le trimestre en cours. Les frais de demi-pension et d'internat resteront dus pour le mois en cours

6) IMPAYES

En cas d'incident de paiement, il appartient aux familles de se manifester, le plus rapidement possible, auprès du service comptabilité, afin de régulariser la situation. Dans le cas contraire, la direction se réserve le droit de ne plus accepter l'élève dans l'établissement.

7) CAUTIONS

Livres : les livres sont prêtés par l'établissement et **une caution (encaissée) de 100 €** est demandée lors de l'inscription. Cette caution sera restituée, en fin d'année scolaire, éventuellement diminuée, si les ouvrages sont dégradés ou manquants.

Médicale (uniquement pour les internes) : **une caution de 100 € (encaissée)** est demandée pour couvrir les éventuels frais médicaux à débours (médecin, pharmacie). Le solde de cette caution sera restitué lors du départ définitif de l'élève.

8) BOURSE EDUCATION NATIONALE

Il appartient aux parents d'élève d'effectuer les démarches en vue de l'obtention d'une bourse éducation nationale. Sauf si avis contraire, le montant de cette bourse sera réduit des frais de scolarité à concurrence des sommes dues.
En cas d'incident de paiement des frais de scolarité, de demi-pension ou internat, l'ORT se réserve la possibilité de retenir les sommes dues sur le versement des bourses.

Fait à le2015
Signature des responsables légaux (2 signatures si 2 responsables), précédée de la mention « lu et approuvé »

2 - AFFECTATION BOURSE EDUCATION NATIONALE
(Pour les élèves concernés uniquement)

Je soussigné(e)responsable légal de l'élève
de la classe de **sous réserve que la bourse éducation nationale vous soit accordée :**

Autorise **N'autorise pas** l'ORT à déduire le montant de cette bourse des frais de scolarité à concurrence des sommes dues.

Fait àLeSignature :

3 - REGIME

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

EXTERNE Demi-pensionnaire INTERNE

Le choix du régime de l'élève lors de l'inscription n'est pas définitif. A la rentrée scolaire, en fonction de l'emploi du temps, il vous sera possible de modifier ce régime en nous retournant le coupon « Modification de régime » qui vous sera remis à la rentrée. En cas de changement de régime, ce coupon sera impérativement remis au service comptable de l'école avant le 08 septembre 2015.

Au delà de cette date, aucune modification ne sera acceptée

4 - MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Compléter le formulaire page suivante. En cas de partage des frais de scolarité, il convient de remplir un formulaire par payeur et nous indiquer la quote-part de chacun.

Quote-part Payeur 1 : Quote-part Payeur 2 :

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE ORT à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE ORT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS): FR92TSE282758

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

LYCEE ORT

14, rue Etienne Collongues

31770 COLOMIERS

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE ORT à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE ORT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS): FR92TSE282758

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

LYCEE ORT

14, rue Etienne Collongues

31770 COLOMIERS

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

A CONSERVER

1 - TARIFS

FRAIS ANNUELS DE SCOLARITE (Tous)

CLASSE	MONTANT	FRACTIONNEMENT
COLLEGE	940 €	Dépôt de dossier 200 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 : 74 €
LYCEE	1280 €	Dépôt de dossier 250 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 : 103 €

INTERNAT (Pour les élèves concernés)

INTERNAT	4500 €	Dépôt de dossier 450 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 : 405 €
CAUTION MEDICALE	100 €	Destinée à couvrir les éventuels frais médicaux. Le solde est restitué lors du départ de l'élève.

DEMI- PENSION ANNUELLE (Pour les élèves concernés)

SECTION	CLASSE	1/2 PENSION 4 JOURS	1/2 PENSION 5 JOURS
COLLEGE	3 ^{ième} Prépa Pro	670 € soit 67 €/mois	840 € soit 84 €/mois
LYCEE TECHNOLOGIQUE	Toutes	710 € soit 71 €/mois	890 € soit 89 €/mois
LYCEE PROFESSIONNEL	Sec Pro	590 € soit 59 €/mois	740 € soit 74 €/mois
	1 ^{ière} Pro/ Ter Pro	560 € soit 56 €/mois	680 € soit 68 €/mois

DIVERS (Tous)

PRET DE LIVRES <i>(Pour tous les élèves)</i>	100 €	A l'inscription versement d'une caution une caution encaissée et remboursée en fin d'année , en fonction de l'usure des livres.
---	-------	--

2 - PIECES A FOURNIR

Pour tous les élèves

- Un chèque libellé à l'ordre de l'ORT d'un montant correspondant à la classe d'admission pour le dépôt de dossier ainsi que la caution des livres
- Un RIB (si plusieurs payeurs, joindre un RIB par payeur)
- 2 photos d'identité
- Volet de notification de bourse ainsi que le justificatif pour les élèves en ayant bénéficié l'année précédente
- Justificatif assurance multirisque et responsabilité civile (à fournir à la rentrée)
- Jugement du Tribunal en cas de divorce

Pour les nouveaux élèves uniquement

- Photocopie du livret de famille
- Exeat (à réclamer, auprès de l'établissement actuel, à la fin des cours)

Pour les élèves de 1ères PRO, Ter PRO et Ter STMG

- L'attestation de **recensement** pour les **élèves de – de 17 ans** ou le **certificat de participation à la JDC** (Journée Défense Citoyenneté pour les **élèves de + de 17 ans**)
- Photocopie **recto-verso de la pièce d'identité de l'élève** ou du titre de séjour en cours de validité.
- Le livret scolaire pour les nouveaux élèves

NUMEROS UTILES 📞

***Pour tout retard ou toute absence, merci de contacter
UNIQUEMENT CES N° :***

05.61.15.92.66 ou 05.61.15.92.75

Administration – Standard : 05.61.15.92.60

Comptabilité : 05.61.15.92.78

Site internet : <http://www.toulouse-ort.asso.fr>

